

INVITATION



Dosage gratuit de la chlordécone dans le sang (chlordéconémie)

L'ARS et les acteurs de la santé en Guadeloupe ont rendu possible sur notre territoire la mesure du taux de chlordécone dans le sang.

La nouvelle phase qui est lancée concerne prioritairement les adultes volontaires suivants :

- Ceux ayant bénéficié du programme Jafa mené par l'IREPS ;
- Les auto-consommateurs des produits de la pêche ;
- Les femmes enceintes ;
- Les travailleurs agricoles ;
- Et les personnes résidant dans le croissant bananier (de Vieux-Habitants à Goyave).



Si vous faites partie de ce public prioritaire et que vous souhaitez réaliser ce dosage gratuit, la démarche est la suivante :



Je prends rendez-vous avec mon médecin/ma sage-femme pour établir la prescription ;



Je m'adresse au laboratoire de biologie médicale le plus proche de chez moi pour effectuer le prélèvement ;



Le laboratoire me transmet mon résultat d'analyse ainsi qu'à mon médecin/ma sage-femme ;



Je contacte mon médecin/ma sage-femme et l'ARS pour bénéficier d'un accompagnement gratuit et de recommandations pour me permettre de réduire mon exposition à la chlordécone, le cas échéant.

Contact ARS :
ars971-chlordecone@ars.sante.fr

NB : En cas de demande de participation à l'étude d'imprégnation Kannari II en 2022, un nouveau dosage pourra vous être proposé